



Diagnostic des ressources du territoire

Identité et Activités des structures

Caractéristiques du public reçu

Deuxième partie : Diagnostic des ressources du territoire

Cartographie des structures emploi de Sénart	4
1- Identité des structures	5
■ Statut des structures	5
■ Objectifs principaux des structures	5
■ Moyens d'accès aux structures	6
■ Types de publics accueillis	6
■ Types de gestion de l'information sur le public	7
■ Synthèse	8
2 -Activités des structures	9
■ Type d'accueil offert au public	9
■ Services proposés par les structures	9
• Orientation	10
• Conseil et accompagnement	11
■ Moyens mis à la disposition du public	12
■ Existence d'outils de suivi	14
■ Indicateurs de l'activité d'accueil du public	15
■ Partenariat des structures	16
• Principaux partenaires	16
• Groupes de travail	17
■ Synthèse	18
3 - Caractéristiques du public reçu	19
■ Typologie du public reçu	19
• Origine géographique du public reçu	19
• Répartition par sexe et par structures	19
• Répartition « jeunes et adultes »	20
• Répartition des adultes par classes d'âge	20
• Niveaux de qualification	21
• Statuts des personnes	22
• Mobilité	24
■ Secteurs d'activité les plus recherchés	24
■ Synthèse	25
■ Les atouts	26
■ Les axes potentiels d'amélioration	27

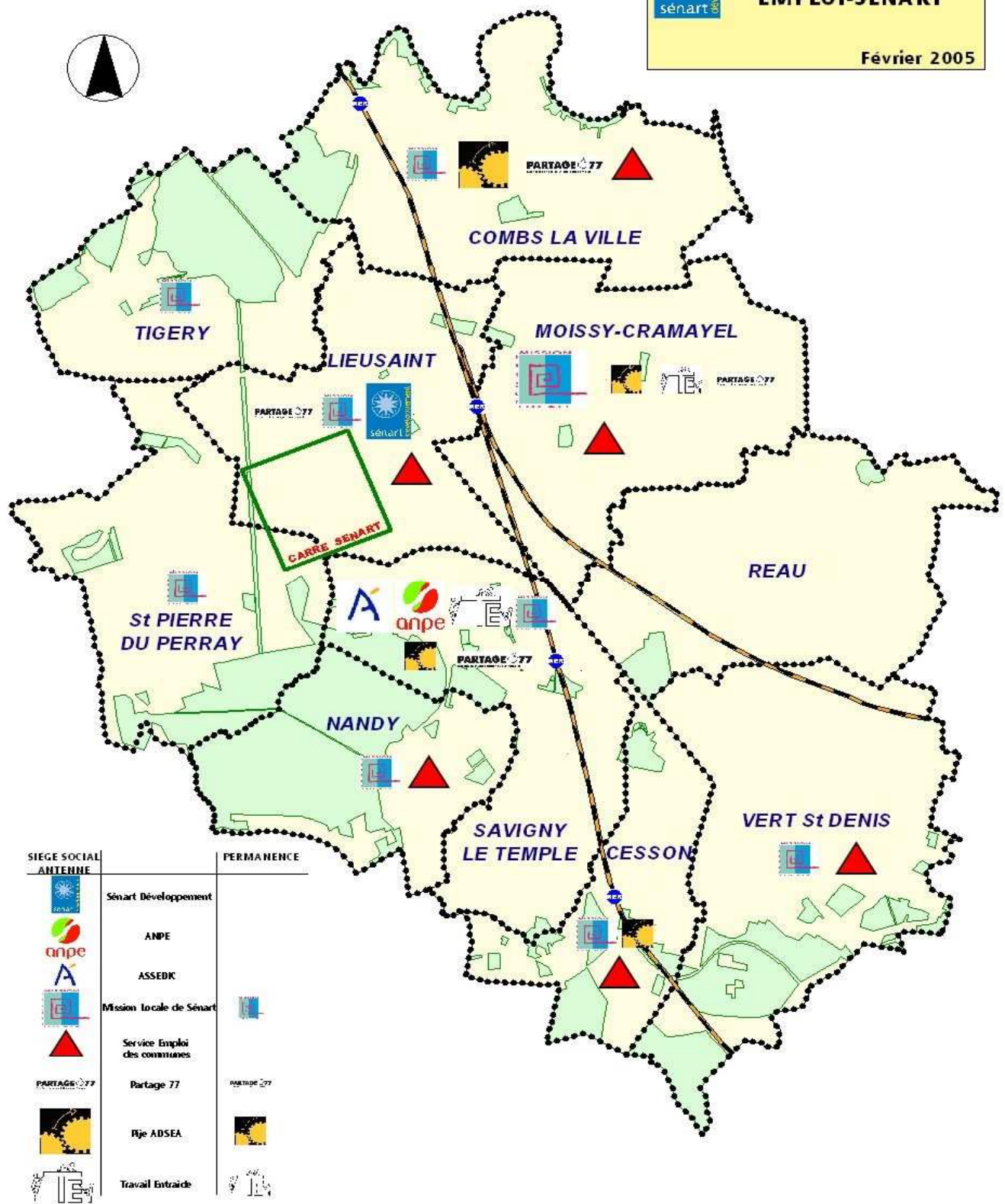
L'ensemble des éléments statistiques traités dans cette partie a comme unique source de renseignement les réponses apportées par les 10 structures, membres de l'Equipe Emploi, au questionnaire réalisé par Sénart Développement.

Il s'agit des services emploi des communes et des associations qui, dans le cadre de leurs missions, ont développé un service d'accueil de demandeurs d'emploi à Sénart. (voir présentation en annexe)

Le questionnaire dont les éléments recueillis sont traités ci-dessous, a été adressé à l'ensemble des membres de l'équipe emploi Sénart.

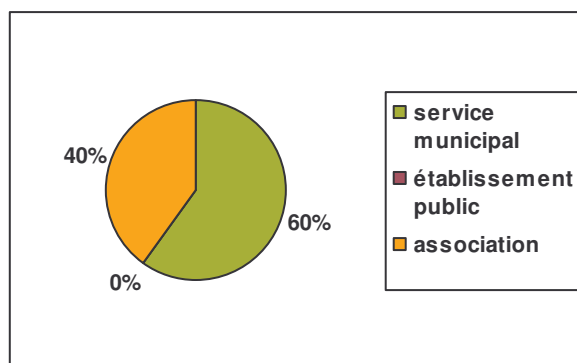
Rappelons que cette équipe est constituée par :

- L'ensemble des associations assurant, notamment, un accueil de demandeurs d'emploi jeunes ou adultes et qui sont impliquées dans le réseau des acteurs emploi de Sénart Développement : Mission Locale de Sénart, Travail Entraide, Partage 77 et Pije Adsea
- Les services emploi des communes de : Lieusaint, Combs La Ville, Nandy, Cesson, Moissy-Cramayel,
- La commune de Vert Saint Denis qui n'a pu se joindre encore à l'équipe emploi a cependant rempli le questionnaire.
- La commune de Réau du fait de son faible taux de demandeurs d'emploi ne participe pas à nos travaux
- La commune de Savigny Le Temple n'est pas encore représentée dans le cadre de l'équipe emploi.
- L'ANPE a fourni des éléments statistiques sur la situation de l'emploi sur Sénart.
- Les communes de l'Essonne (regroupées au sein du San 91) seront sollicitées



1- Identité des structures

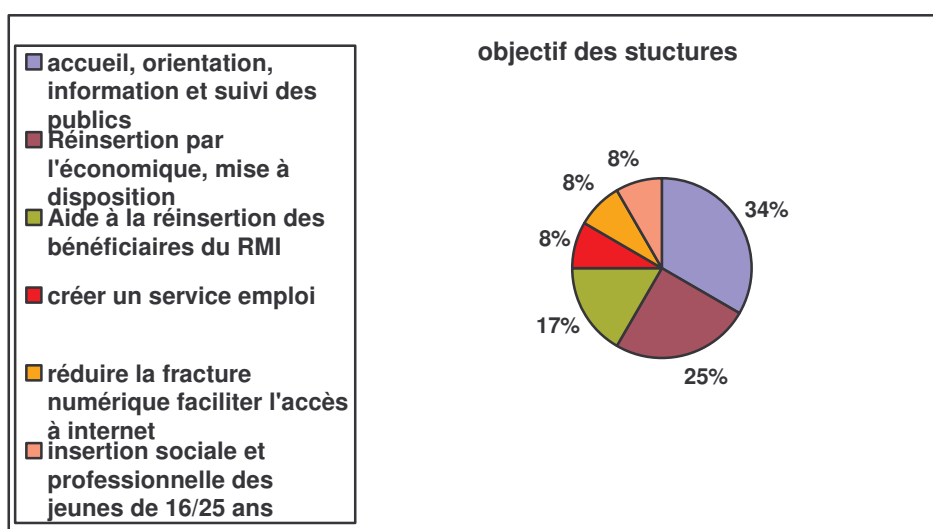
■ Statut des structures :



Sur le plan de l'organisation fonctionnelle, les 6 services emploi des communes, dépendent de directions très différentes :

- 2 de la direction de l'action sociale,
- 1 d'une direction « vie locale et familiale »
- 1 de la direction « développement durable »
- 1 du secteur « jeunesse et sports »
- 1 de la direction générale des services

■ Objectifs principaux des structures :

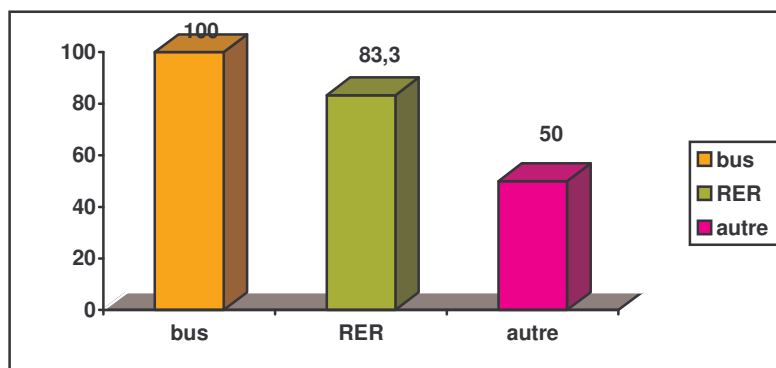


Au-delà de la mission « d'accueil du public demandeur d'emploi » commune à toutes les structures, des objectifs plus spécifiques et particuliers sont repérés de la manière suivante:

- Un tiers des services sont dédiés exclusivement à l'accueil du public, à son orientation et à son suivi

- Un quart des structures, plutôt associatives, ont une mission plus pointue en terme de réinsertion sociale et professionnelle de publics ciblés : jeunes 16/25 ans ou bénéficiaires du RMI.
- associations intermédiaires.
- Les dernières réponses regroupent des services dont l'objectif est soit très spécialisé : l'accès à Internet, qui représente alors un outils support de la démarche de recherche d'emploi, soit un axe de développement de service futur : « Créer un service emploi ».

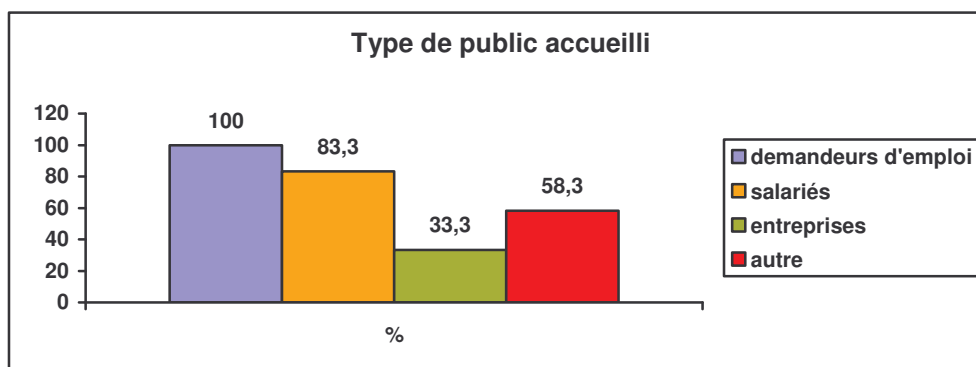
■ Moyens d'accès aux structures :



Autre : accessibilité en voiture avec parking à proximité

L'ensemble des structures bénéficie d'une large accessibilité en particulier par le réseau de transport en commun.

■ Types de publics accueillis :

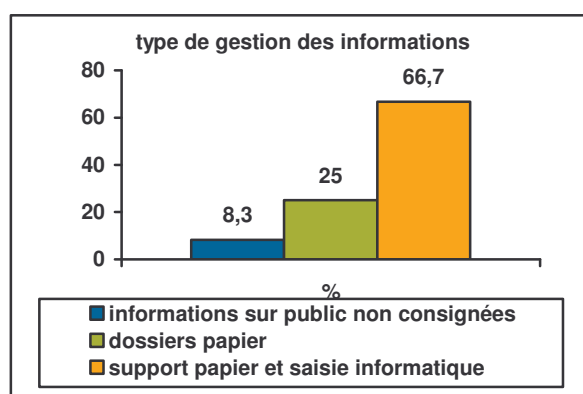


Autre : Agence d'Intérim, stagiaires, étudiants, bénévoles, jeunes en recherche de contrat en alternance, baby-sitting, clients (particuliers), tout public souhaitant des informations.

- La caractéristique commune de toutes les structures est d'accueillir des demandeurs d'emploi.
- Une forte proposition d'entre elles, 83%, reçoit également des salariées qui souhaitent des informations sur les droits du travail ou anticipent une situation de perte d'emploi future.

- Un tiers seulement des structures a un contact direct avec les entreprises. Il s'agit principalement des associations d'insertion par l'économie.
- Plus de la moitié des structures reçoivent d'autres types de public ; ces personnes s'adressent en général aux services emploi pour obtenir des informations sur des thématiques diverses (activités bénévoles, recherche de jobs, services de proximité..) en liens avec les ressources locales.

■ Types de gestion de l'information sur le public :



- La plupart des structures, soit 91,7%, recueillent des informations concernant le public rencontré.
- Un quart des structures consignent sur des supports écrits les éléments d'information sur le public, sans les conserver, ni les traiter informatiquement.
- 66,7% des membres de l'équipe emploi conservent une double traçabilité des informations, sur papier et sur informatique.

■ Synthèse

Les constats

Les services emploi des communes : une prestation de service très hétérogène :

Sur l'ensemble de la ville nouvelle de Sénart côté Seine et Marne, 6 communes ont initié une démarche en direction des demandeurs d'emploi et leur proposent à minima un lieu d'accueil. Les "services emploi" des communes sont de dimension et de niveau de prestation assez divers. En effet, certains interlocuteurs emploi au sein des communes consacrent, parmi d'autres missions, une part minime de leur activité à l'accueil et à l'orientation des demandeurs d'emploi, d'autres dédient l'intégralité de leur travail à l'accueil, l'information et parfois même à l'accompagnement des publics en démarche d'insertion professionnelle

Les services emploi des communes assurent un service "généraliste" et constituent, pour nombre d'entre eux, un relais de proximité repéré des demandeurs d'emploi mais aussi des salariés résidant la commune.

Ils ont en général peu de contacts directs avec les entreprises et n'ont pas compétence à mener des actions de prospection.

Les associations : des outils de réinsertion spécialisés pour un public ciblé

Au côté des services communaux, 4 associations déploient des actions spécifiques et ciblées couvrant l'ensemble du territoire de Sénart.

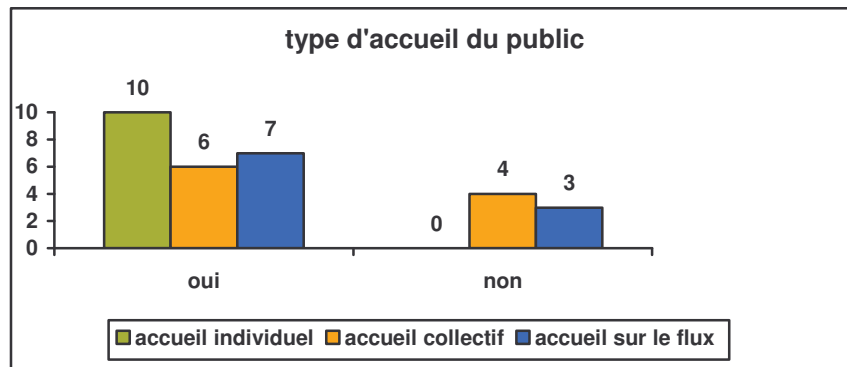
L'insertion par l'économique est représentée par deux associations intermédiaires qui enrichissent la prestation de service proposée aux Sénartais les plus en difficulté et éloignés de l'emploi en proposant une aide à la réinsertion professionnelle. Les associations intermédiaires représentent des acteurs économiques locaux non négligeables en particulier sur le champ des emplois familiaux.

La Mission Locale de Sénart offre à tous les jeunes Sénartais un panel de services en matière d'emploi, de formation, de soutien aux initiatives et en matière d'aide sociale.

L'association d'accompagnement vers l'emploi pour les bénéficiaires du RMI assure pour le compte du département, un suivi individuel des bénéficiaires du RMI sur toutes les communes de Sénart.

2 -Activités des structures

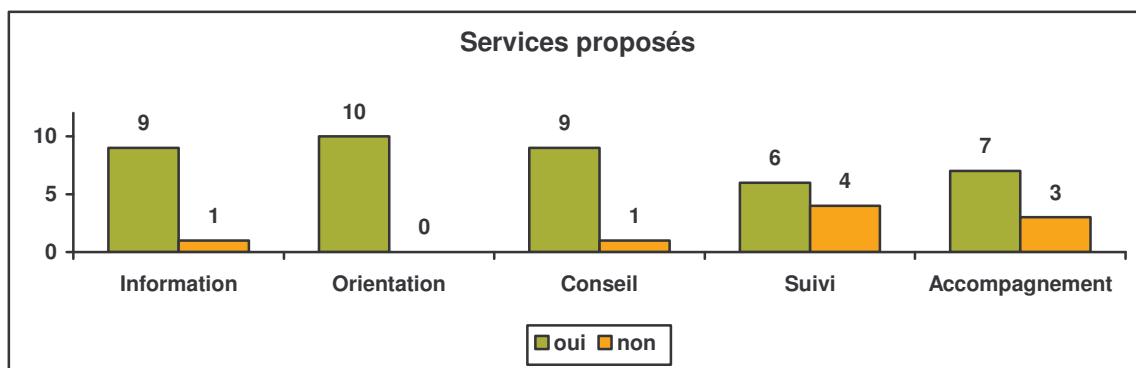
■ Type d'accueil offert au public



Sur les 10 structures :

- toutes accueillent le public de façon individualisée.
- 60 % proposent en plus une prestation d'accueil de groupe
- 70 % fonctionnent en accueil direct du public soit en continu ou sur des plages d'horaires identifiées

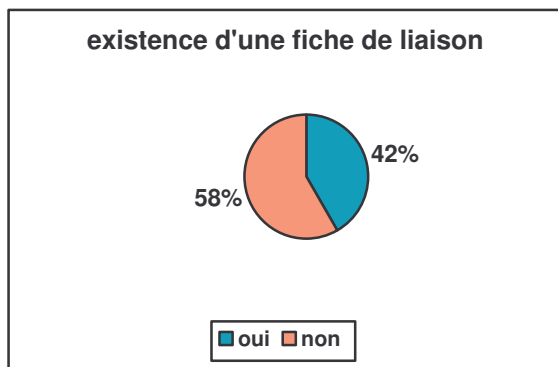
■ Services proposés par les structures



Sur les 10 structures

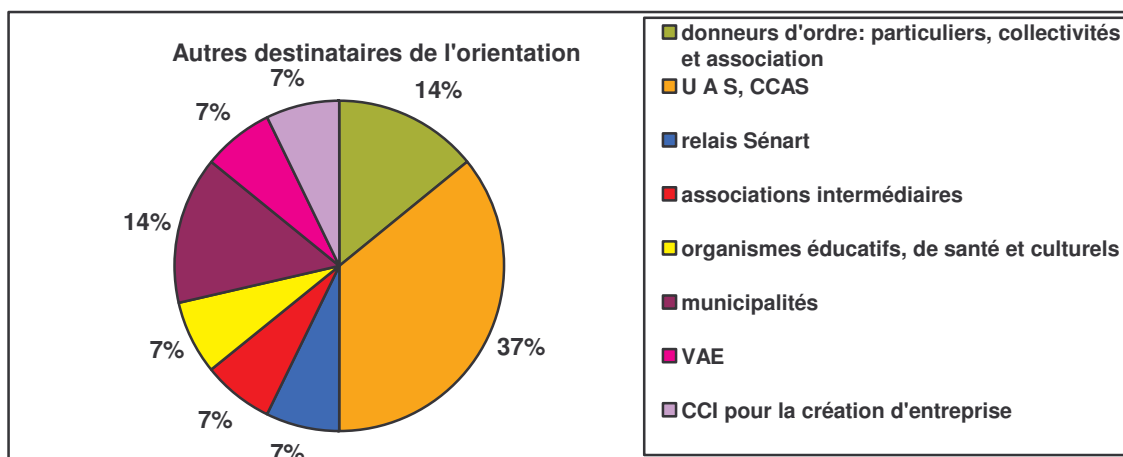
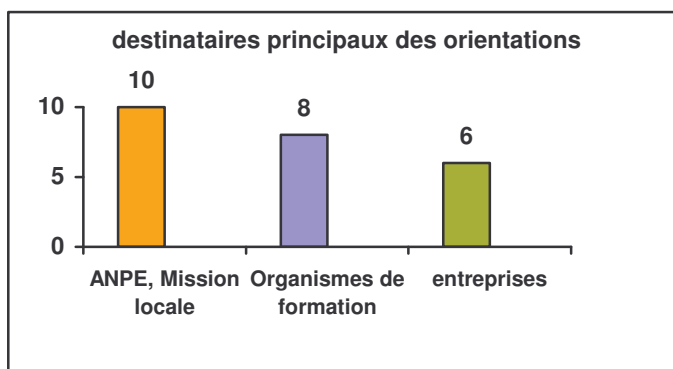
- Toutes réorientent le public accueilli vers les services pouvant apporter une réponse plus adaptée
- 90 % informent et conseillent le public reçu sur les problématiques de recherche d'emploi
- 60 % peuvent assurer un suivi des personnes dans leurs démarches
- 70 % proposent un accompagnement des personnes vers l'emploi

- **Orientation :**



Dans le cadre de l'orientation des publics:

- 42 % des structures utilisent un outil de liaison avec l'organisme destinataire de l'orientation
- 58 % n'ont pas formalisé cette orientation ou prescription par un document écrit.



Sur les 10 structures:

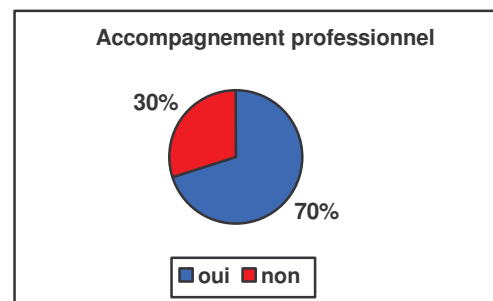
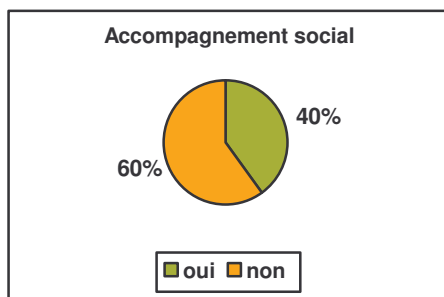
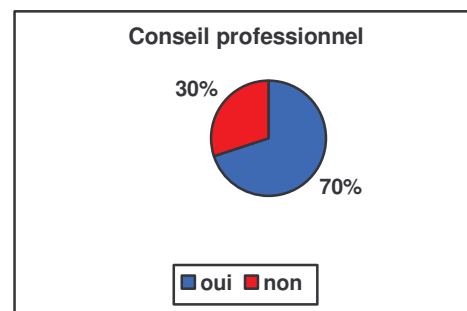
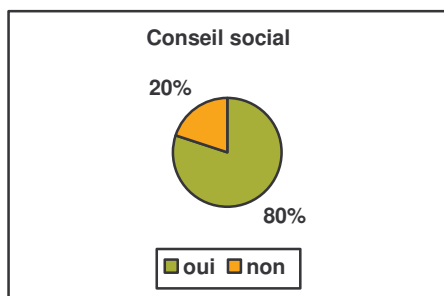
- Toutes orientent les publics vers l'ANPE et vers la Mission Locale de Sénart s'il s'agit de jeunes de moins de 25 ans.
- 80 % préconisent des orientations vers des organismes de formation.
- 60 % envoient le public vers des entreprises.

L'orientation du public vers des structures traitant des problématiques sociales, d'hébergement, de santé ou éducatives représente plus de la moitié des autres prescriptions.

Parmi les autres orientations, sont représentés des destinataires plus spécifiques :

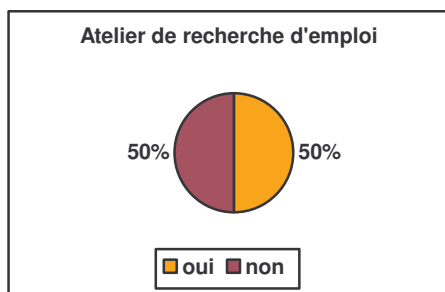
- les communes et en particulier les services du personnel chargés de recrutement
- les donneurs d'ordres : interlocuteurs cibles de l'activité de mise à disposition des associations intermédiaires
- plus à la marge : le centre de validation des acquis de l'expérience et la CCI en particulier sa cellule d'aide à la création d'activité.

• Conseil et accompagnement:

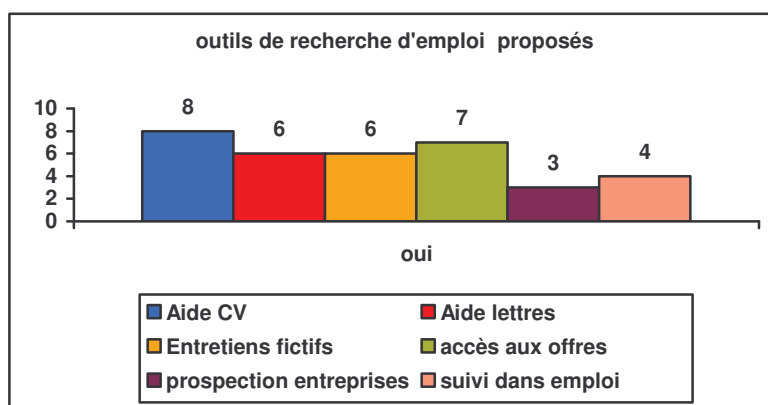


80 % des structures apportent un service de conseil plus spécifiquement de dimension sociale. L'accompagnement social, plus spécialisé et de long terme que le conseil social, n'est réalisé qu'auprès de 40 % des acteurs emploi. 70 % des structures d'accueil proposent au public des conseils et un accompagnement professionnels.

■ Moyens mis à la disposition du public :

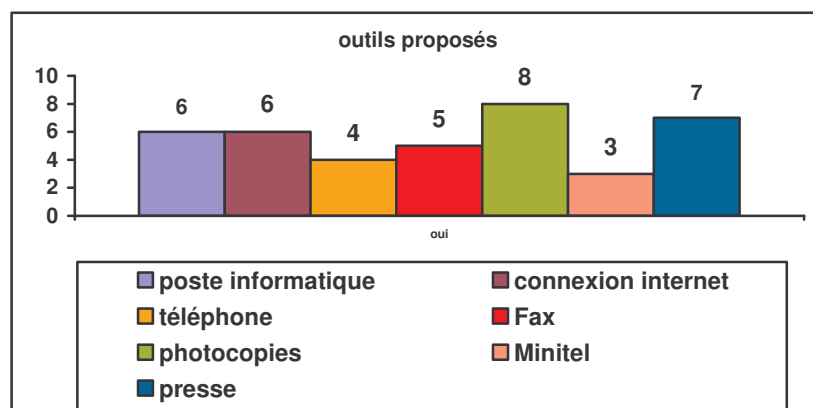


50 % seulement des structures disposent d'un atelier de recherche d'emploi en tant que lieu spécifique, équipé et accessible au public pour effectuer ses démarches de recherche d'emploi



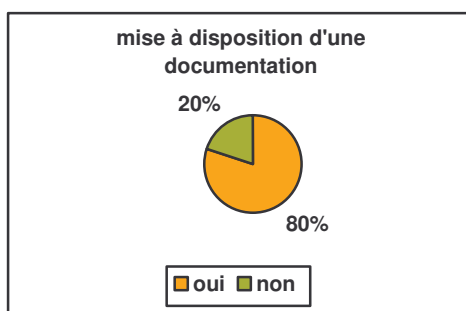
Sur les 10 structures :

- 80 % réalisent et saisissent les CV pour les demandeurs d'emploi
- 60% seulement proposent une aide dans la rédaction des courriers de candidatures
- La simulation d'entretien est possible dans 60 % de ces lieux d'accueil
- 70 % seulement favorisent l'accès aux offres de l'ANPE
- La prospection des entreprises et le suivi dans l'emploi sont des services moins fréquemment proposés, et concernent plus spécifiquement les structures d'insertion par l'économique et la Mission Locale



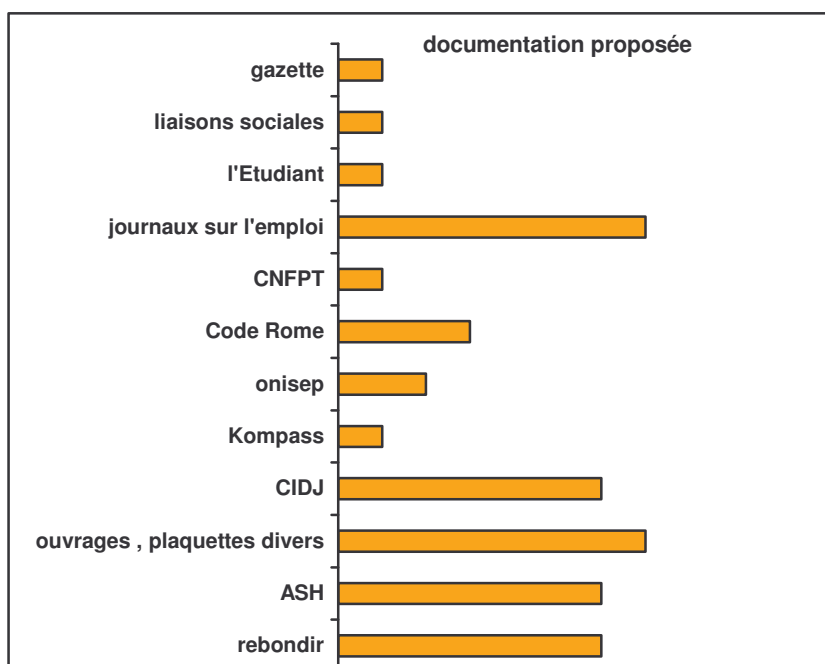
Sur les 10 structures :

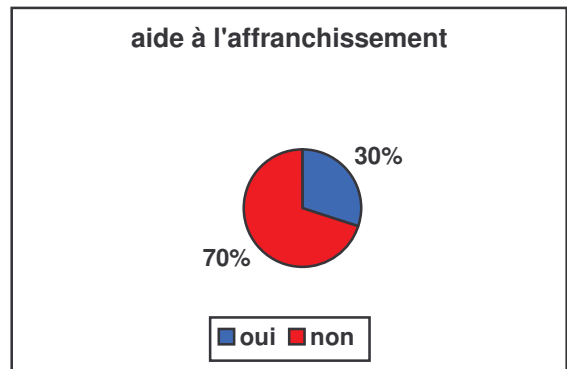
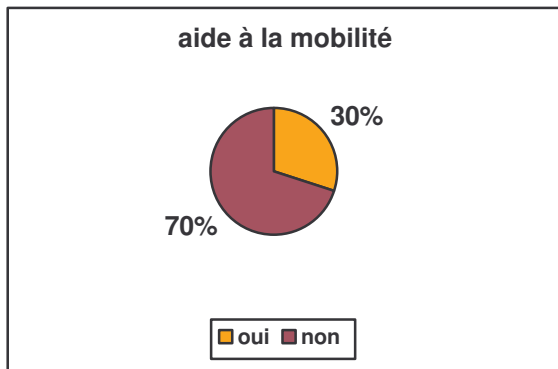
- ⊖ 80 % mettent à disposition un photocopieur
- 60 % sont équipées de matériel informatique et de connexion Internet à disposition du public
- 70 % mettent des journaux à disposition des demandeurs d'emploi
- 40 % proposent un accès téléphonique gratuit



80 % des structures proposent une documentation en accès libre au public ou à la demande. Cette documentation, relativement diversifiée mais inégalement répartie, est constituée :

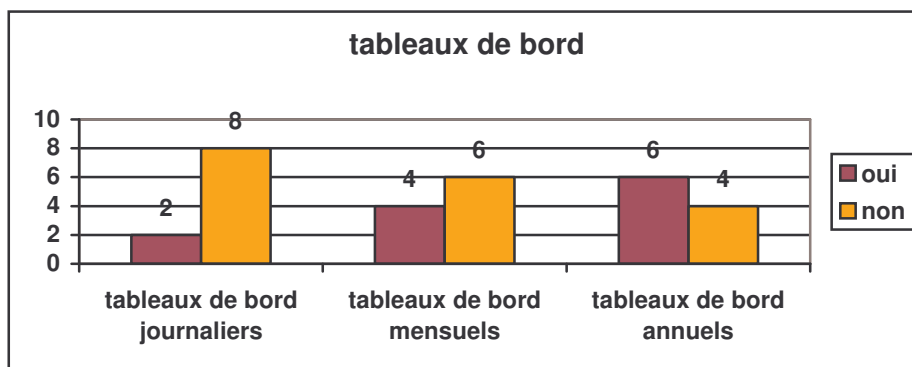
- en grande majorité, de revues et de journaux en lien avec l'emploi.
- de documents et d'outils d'informations sur les métiers et les formations : CIDJ, Code ROME
- de magazines plus spécialisés : ASH, Gazette, l'Étudiant





Les aides en matière de mobilité et d'affranchissement du courrier directement liées aux ressources des demandeurs d'emploi sont proposées dans 30 % des structures. Les autres orientent les publics souhaitant un soutien pour leurs démarches vers les services sociaux.

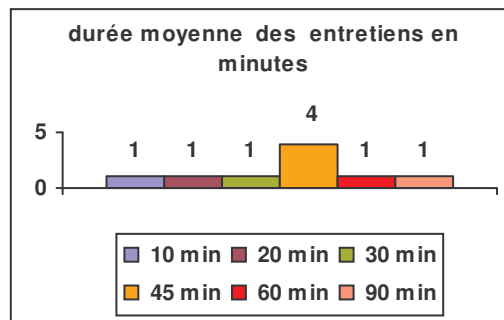
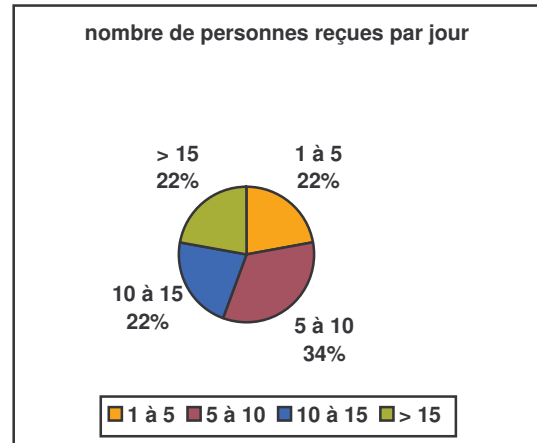
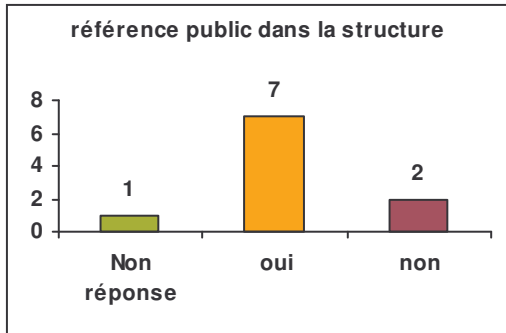
■ **Existence d'outils de suivi :**



Sur les 10 structures, le suivi de l'activité est réalisé en utilisant un tableau de bord:

- quotidiennement: dans 20 % des services
- mensuellement: dans 40% des services
- annuellement: dans 60 % des structures
- 40 % des structures ne disposent pas encore d'outils de suivi de l'activité sur l'année.

■ Indicateurs de l'activité d'accueil du public :



Sur les 10 structures :

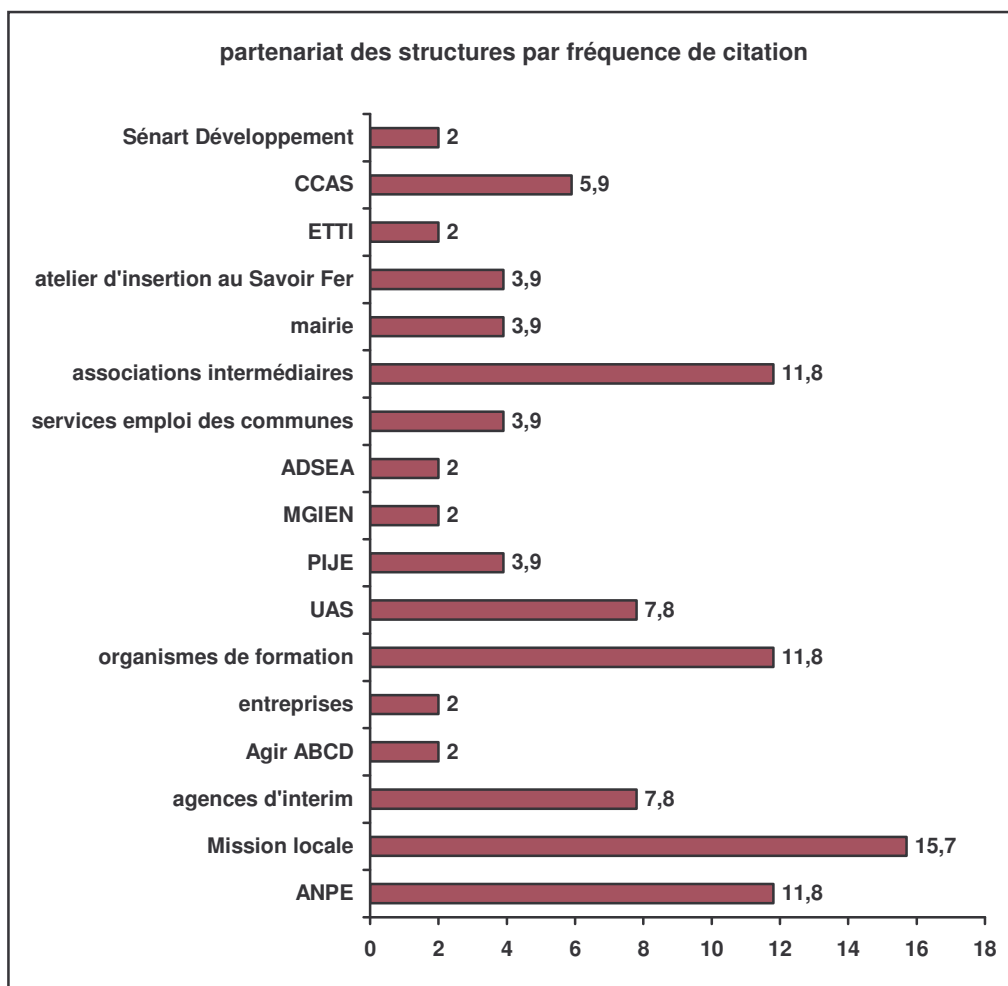
- 70% ont un référent identifié pour le public.
- 22% des structures accueillent plus de 15 personnes par jour.

Sur les 9 structures qui ont répondu à cette question:

- Le tiers des services reçoivent entre 5 et 10 personnes par jour
- 4 conduisent des rendez vous d'une durée moyenne de 3/4 d'heure
- dans les 5 autres structures, la durée moyenne des entretiens individuels varie de 10 à 90 minutes

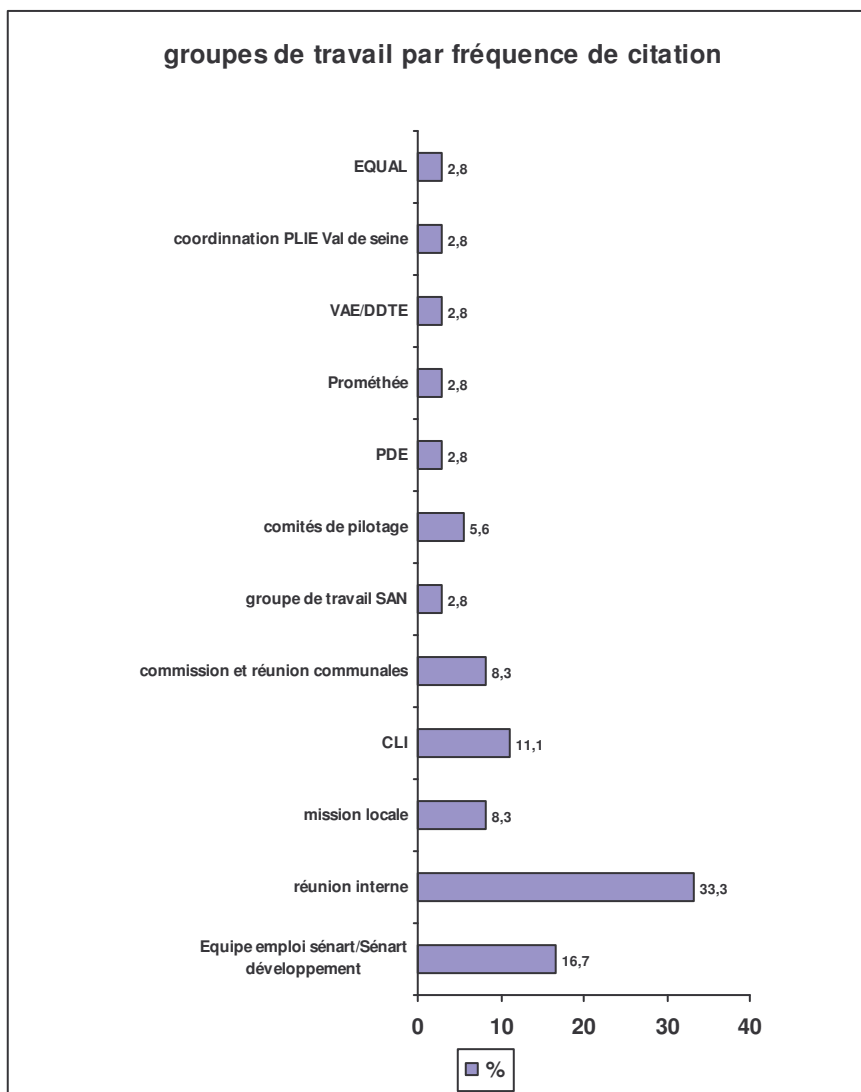
■ Partenariat des structures :

- Principaux partenaires



Le partenariat des structures membres de l'équipe emploi est diversifié et souvent spécifique au type d'activité qu'elles développent. Parmi les principaux partenaires se trouvent des acteurs incontournables de l'insertion professionnelle et de la formation: la Mission Locale, l'ANPE, les organismes de formation, les associations intermédiaires et les agences d'Intérim. Les services sociaux départementaux et communaux et les services des collectivités territoriales au sens large (DRH, services emploi...) sont également des partenaires réguliers.

- Groupes de travail :



La participation à des groupes de travail et de réflexion des membres de l'équipe emploi est essentiellement centrée sur le fonctionnement interne de leur structure. Ils participent peu à des travaux au niveau local. A l'exception de quelques structures: des Commission Locales d'insertion pour le RMI, les comités de pilotage organisés par les acteurs de la formation et de l'insertion par l'économique et des réunions de l'équipe emploi Sénart récemment mises en place qui s'avèrent être fédératrices.

■ Synthèse

Les constats

Un réseau de proximité pour une prestation individualisée.

L'ensemble des structures pour l'emploi du territoire a comme dénominateur commun d'être un relais de proximité et de premier accueil pour le public où la dimension individuelle et sociale prend une place prépondérante. Le contexte organisationnel des structures, souvent au cœur de l'action sociale, participe des compétences particulières de celles-ci plus spécialisées en matière de conseil social que professionnel.

Alors que les missions de bases d'accueil, d'information et d'orientation sont assurées par l'ensemble des acteurs du territoire, les actions d'accompagnement et de suivi professionnel sont menées par seulement 70 % des structures.

Certaines structures de proximité mettent également à disposition du public des outils et des moyens favorisant la recherche d'emploi des personnes selon des modalités variables: de l'aide à la rédaction des CV à l'espace dédié à part entière à la recherche d'emploi.

Les structures d'accueil de Sénart ont une dimension et un fonctionnement très hétérogènes: dans leur méthodes de travail comme dans leur capacité d'accueil: de 1 personne à plus de 15 personnes accueillies par jour.

3 - Caractéristiques du public reçu

■ Typologie du public reçu :

Observation:

Sur les 10 structures membres de l'équipe emploi :

- 1 n'a pas donné d'éléments qualitatifs sur les publics reçus (Vert Saint Denis),
- 2 ont fourni des éléments quantitatifs concernant l'ensemble de leurs sites d'activité sur Sénart: Partage 77 pour l'antenne de Combs la Ville et celle de Savigny le Temple et l'AVE-PIJE pour les CLI de Combs la Ville et de Cesson.

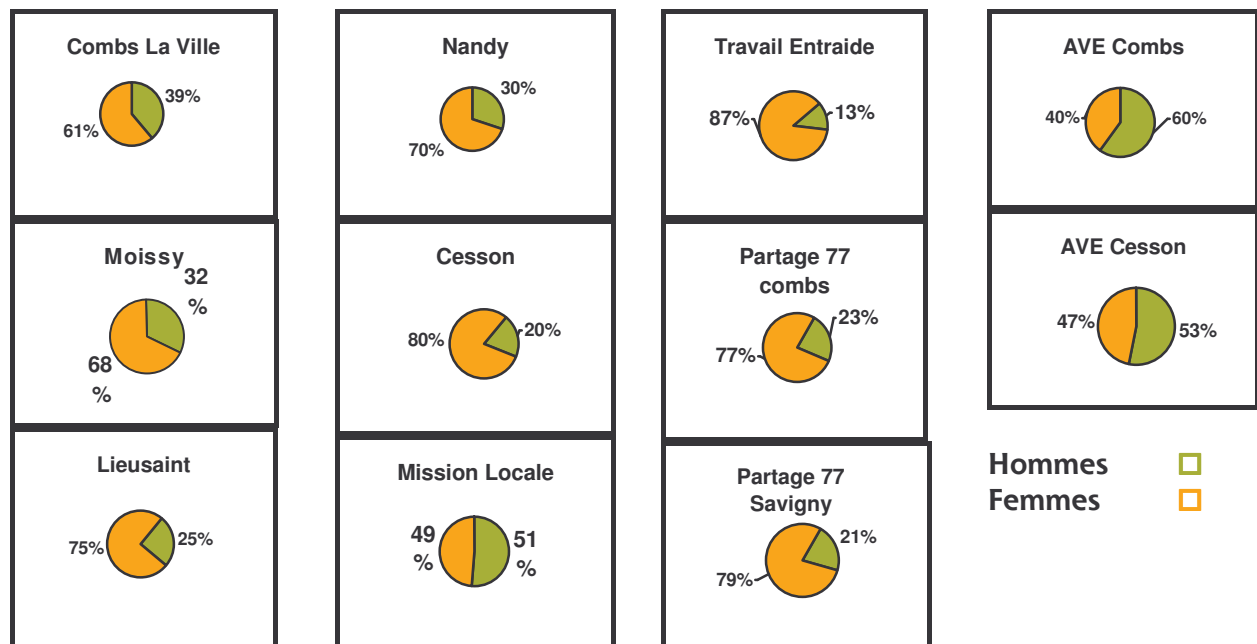
Ainsi, les éléments statistiques qui suivent proviennent de 9 structures sur 11 sites.

• Origine géographique du public reçu :

Sur les 9 structures :

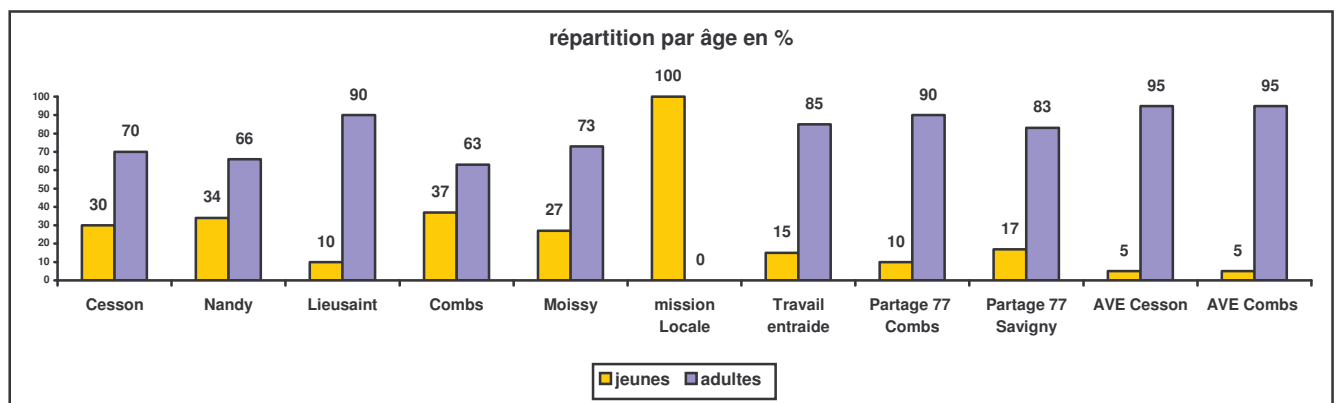
- 4 ne reçoivent que des personnes résidant à Sénart : il s'agit des services emploi des communes de Cesson, Nandy, Lieusaint, de la Mission Locale de Sénart.
- Les autres structures accueillent des publics provenant des communes limitrophes, c'est le cas des services emploi de Moissy-Cramayel (2%), de Combs la Ville (5%) et des associations intermédiaires : Travail Entraide (7%), Partage 77 (5%) et l'association d'accompagnement vers l'emploi PIJE (27%).

▪ Répartition par sexe et par structures



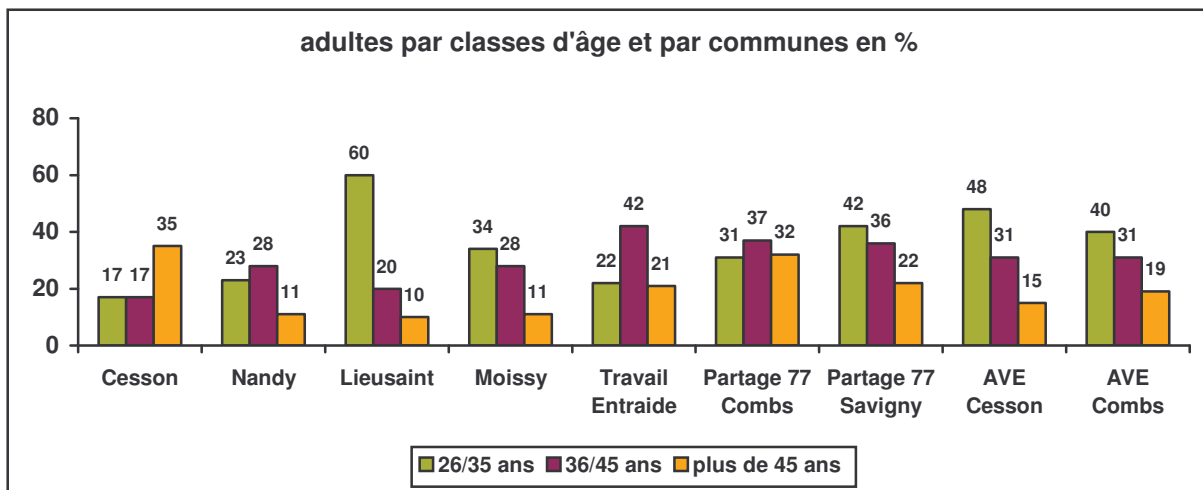
- Sur les 11 sites, 8 reçoivent un public majoritairement féminin représentant 87% à 61% de la totalité des publics accueillis
- Dans les 3 autres sites, la proportion des hommes reçus est plus importante que celle des femmes: 60% à 51%.
- Sur l'ensemble des structures, la répartition moyenne par sexe du public accueilli est de **66,6 % de femmes et 33,4% d'hommes.**

- **Répartition « jeunes et adultes » :**



A l'exception de la Mission Locale qui accueille exclusivement des jeunes entre 16 et 25 ans, toutes les autres structures reçoivent majoritairement un public adulte. Le pourcentage d'adultes varie d'une structure à l'autre de 95 % à 63 %. Le public jeune fréquente plus particulièrement les services emploi des communes (en dehors de Lieusaint), il représente environ 1/3 de l'effectif du public accueilli. Les associations accueillent quand à elles essentiellement des adultes. En moyenne (hors mission locale) : **19% de jeunes et 81% d'adultes.**

- **Répartition des adultes par classes d'âge :**



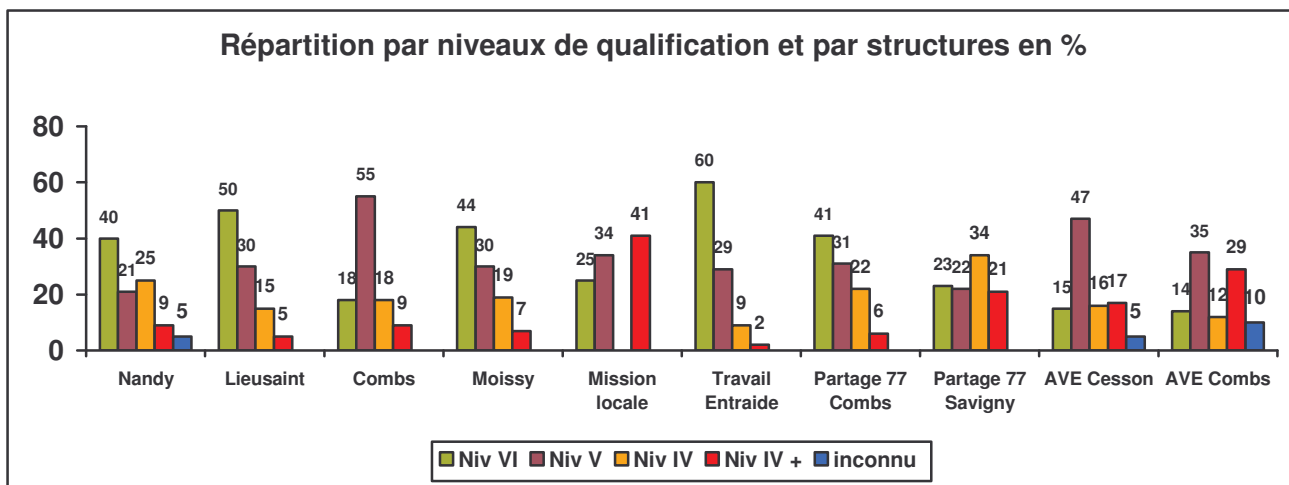
Données non recueillies pour Combs la Ville.

La répartition des adultes par classe d'âge est très variable d'une structure à l'autre, quelquefois même d'une antenne à l'autre, c'est le cas de Partage 77 qui constate des variantes entre l'antenne de Savigny et celle de Combs.

Les classes d'âge les plus fortement représentées sont:

- Pour les 26/35 ans: à Lieusaint, à Moissy, à Partage 77 l'antenne de Savigny et à PIJE/AVE
- pour les 36/45 ans: à Nandy, Travail Entraide et Partage 77 l'antenne de Combs
- pour les plus de 45 ans: à Cesson

• Niveaux de qualification



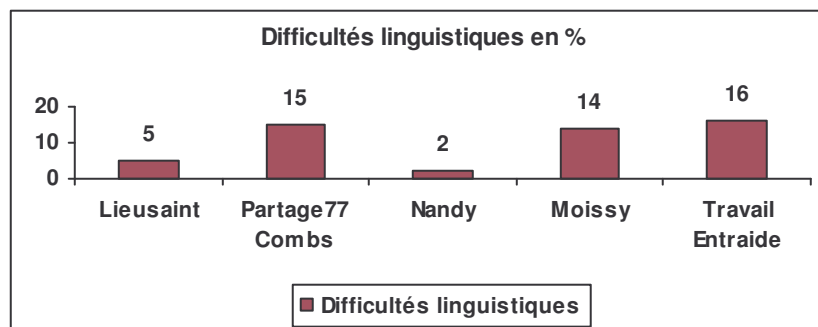
Données non recueillies pour Cesson.

La répartition du public par niveau de qualification est également très différente d'une structure à l'autre et d'un site à l'autre.

Les représentations les plus fortes par niveau de qualification se répartissent de la façon suivante:

- pour le niveau VI: à Nandy, à Lieusaint, à Moissy, à Travail Entraide et à l'antenne de Combs de Partage 77

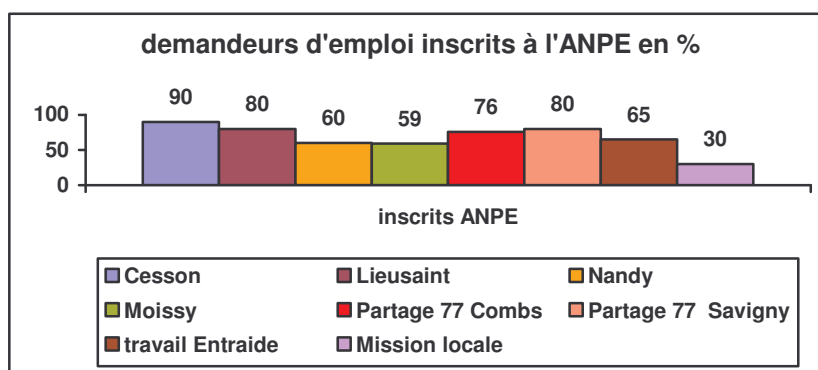
- pour le niveau V: à Combs la Ville et à PIJE/AVE, avec des pourcentages variants sur les deux sites (47% et 35%)
- pour le niveau IV: à l'antenne de Savigny de Partage 77
- Pour le niveau IV et + : à la Mission Locale mais qui a regroupé les données sur les niveaux IV et niveaux IV et plus, à l'AVE/PIJE et à l'antenne de Savigny de Partage 77.



Données non recueillies pour Cesson, Combs la Ville, la Mission Locale, Partage 77 Savigny, les 2 AVE.

Les publics rencontrant des problématiques linguistiques sont en proportion importante entre 14 et 16 % sur les 2 associations intermédiaires et sur Moissy.

• Statuts des personnes



Données non recueillies pour Combs La Ville et les 2 AVE.

Dont DELD :

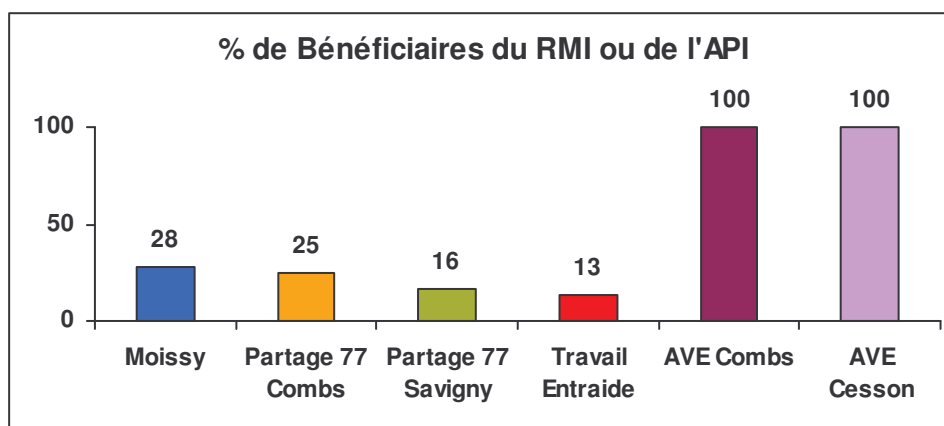
- Moissy : 20%
- Travail Entraide : 64%
- Partage 77 Combs : 52%
- Partage 77 Savigny : 21%

La proportion des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE est majoritaire dans l'ensemble des structures qui se sont exprimés à l'exception de la Mission Locale (30%). Les pourcentages les

plus forts se situent : à Cesson (90%), à Lieusaint (80%) et dans les antennes de Partage 77 (76 et 80 %).

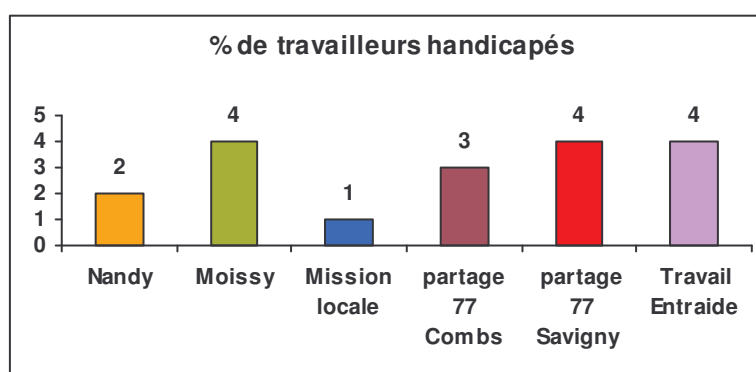
Dans les 4 structures qui ont fourni l'information, les personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE sont en proportion importante dans les associations intermédiaires avec une variante pour l'antenne de Savigny de Partage 77 sont les chiffres constatés sont très inférieurs à l'antenne de Combs la Ville.

En moyenne sur l'ensemble des structures : **67,5% des personnes sont inscrites à l'ANPE.**



Données non recueillies pour Cesson, Lieusaint, Combs La Ville, Nandy et la Mission Locale.

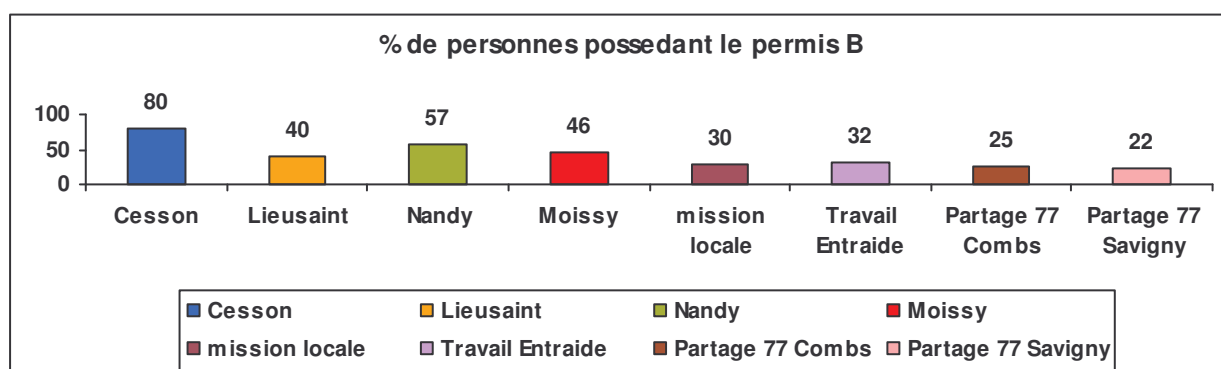
Hormis les structures AVE dédiées spécifiquement à l'accompagnement des bénéficiaires du RMI, la proportion de bénéficiaires du RMI est significative au service emploi de Moissy qui a été jusqu'en novembre 2004 chargé de l'accompagnement d'un certain nombre de bénéficiaires du RMI et de l'API de la commune.



Données non recueillies pour Cesson, Lieusaint, Combs, les 2 AVE.

La proportion de travailleurs handicapés parmi le public accueilli est assez faible entre 1 et 4% de l'effectif des structures qui se sont exprimées.

- **Mobilité**

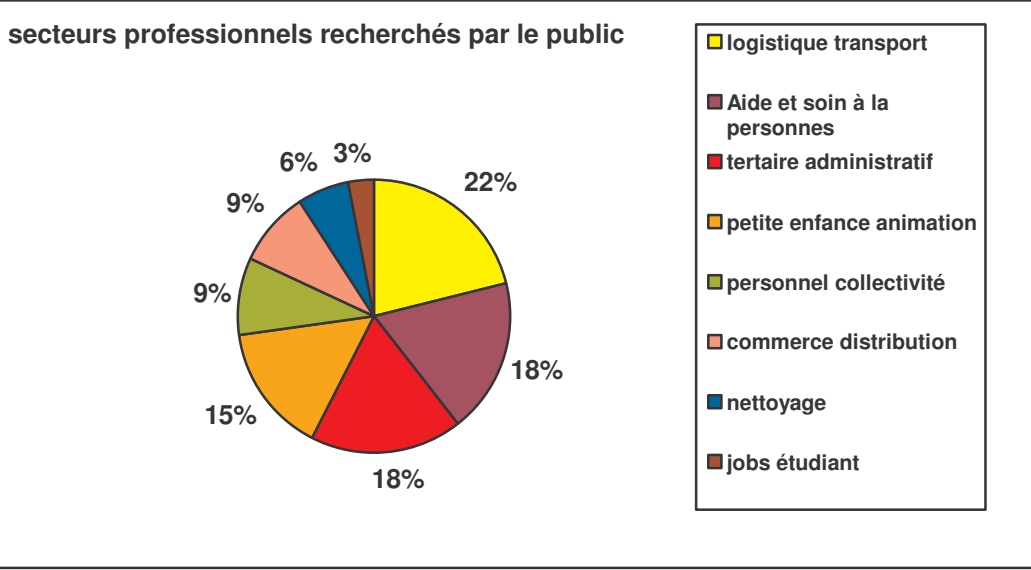


Données non recueillies pour Combs et les 2 AVE.

Dans le cadre de la mobilité des personnes en recherche d'emploi, la proportion du public possédant le permis de conduire est très variable d'une structure à l'autre, de 80 % à 22 %. Les résultats les plus forts, supérieurs à 50%, se situent : à Cesson (80%) et à Nandy (57%). Les pourcentages les plus faibles proviennent : des 2 associations intermédiaires où le public accueilli est souvent en grande précarité et oriente ses démarches vers les emplois locaux du fait de leur manque de mobilité et de la mission locale où le public jeune n'a pas encore pu passer le permis, leur famille d'origine étant souvent démunie.

En moyenne sur l'ensemble des structures : **39% des personnes possèdent le permis B.**

- **Secteurs d'activité les plus recherchés :**



Les secteurs professionnels les plus souvent ciblés par le public accueillis sont :

- La logistique 22%
- Le secteur du soin et de l'aide à la personne, 18%, le secteur administratif, 18% et le domaine de la petite enfance, 15%, ces 3 secteurs étant très féminisés.
- Les métiers de l'entretien en collectivité ou en entreprise 15%
- Puis, en moindre proportion le secteur de la vente et de la distribution.

■ Synthèse

Les Constats

La typologie du public accueilli dans les structures locales est sensiblement différente de celle répertoriée à l'ANPE. En effet, le pourcentage de personnes inscrites à l'ANPE fréquentant les structures d'accueil locales pour l'emploi ne représente que 67,5%. Pour un tiers du public recherchant du travail en dehors des services de l'ANPE, les services locaux constituent donc des relais de proximité très importants.

Les particularités du public reçu localement peuvent se résumer de la façon suivante :

- une forte proportion de femmes, elles représentent 66,6% du public, pour 49% sur l'agence de l'ANPE de Savigny
- une très forte majorité d'adultes : 81% (hors mission locale), caractéristique comparable à l'ANPE (79%).
- un faible niveau de qualification : le tiers des personnes en moyenne ont un niveau d'études primaires, un autre tiers ont un niveau BEP, CAP et Brevet des collèges.
- Un potentiel de mobilité insuffisant au regard des spécificités économiques du territoire (fort taux d'activité en horaires décalés) : 39% en moyenne des personnes ont un permis de conduire.

Les caractéristiques sociales du public présent dans les structures locales préfigurent ses souhaits professionnels : une prédominance du secteur tertiaire administratif et de service traditionnellement féminisé, et du secteur de la logistique à faible exigence de qualification, constats partagés par l'agence de l'ANPE de Savigny.

■ Les atouts

Une réelle prise de conscience de la nécessité d'agir collectivement

Sous la sollicitation croissante de personnes laissées durablement hors du marché du travail et connaissant une aggravation importante de leur situation sociale, les collectivités locales, premiers relais de proximité, initient des outils d'accompagnement individualisés, que sont notamment les services emplois, sollicitant des compétences et des moyens adaptés et spécialisés. Le recours aux ressources collectives et intercommunales est devenu incontournable.

Une volonté politique forte, un large partenariat

L'expérience réussie du Pôle Emploi Sénart, menée lors de l'opération de recrutement de l'ensemble commercial du Carré Sénart a permis de recruter 60% de sénartais. Elle a été suivie par une large concertation entre tous les acteurs du territoire qui a abouti à une définition partagée du projet de pôle de développement économique de l'emploi et de la formation tout au long de la vie.

C'est ainsi que l'association Sénart Développement, avec le soutien de l'Etat, est née de la volonté des collectivités locales et de l'ensemble des partenaires concernés qui composent aujourd'hui son conseil d'administration.

Elle a pour mission de mettre en œuvre un programme d'actions collectives en faveur du développement de l'entreprise, de l'emploi et de la formation.

Un potentiel local et une diversité de compétences

La diversité des compétences disponibles sur le territoire en matière d'action sociale, d'accompagnement vers l'emploi des publics en difficulté, de connaissances techniques et informatiques représente une richesse collective forte.

Une offre de service complémentaire

Les structures bénéficient d'une souplesse dans l'organisation favorisant un accès au public aisé, des délais de rendez-vous courts, une durée d'entretien satisfaisante (3/4 d'heure en moyenne), une bonne écoute des personnes et une identification de référent facilitant le suivi des personnes et la relation de confiance.

Le territoire propose un panel d'outils et de services offrant au public une prestation de base de qualité et pertinente dans sa prise en compte de l'individu dans sa globalité, en particulier dans les aspects périphériques à la recherche d'emploi. Ce traitement plus social du public demandeur d'emploi est un apport complémentaire au travail mené par l'ANPE.

Une pratique partenariale déjà éprouvée

Le territoire entretient une philosophie de travail partenarial déjà solide mais peu diversifiée. Dans le cadre de l'orientation des publics en particulier, les structures locales développent des relations régulières avec les interlocuteurs habituels de l'insertion professionnelle : l'ANPE, la Mission Locale et quelques organismes de formation implantés localement. Par ailleurs, certaines structures ont des liens de travail privilégiés avec des organismes agissant sur le champ du travail social, du logement ou de la santé.

Le territoire de Sénart bénéficie d'une bonne « couverture géographique » en matière de points d'accueil des publics en recherche de solutions d'insertion professionnelle.

Les services locaux montrent une complémentarité vis-à-vis de l'ANPE par rapport à l'accueil d'un public subissant plus particulièrement les freins à l'emploi classiques : peu mobile, manque de qualification au regard du marché du travail et des problèmes relatifs à la garde des enfants (du fait de la grande proportion de femmes).

La forte représentation du public féminin dans les structures locales est probablement due à la proximité d'accès, aux conditions d'accueil permettant une approche individuelle et sociale et à leur implication locale dans les activités des services aux personnes et aux collectivités.

■ **Les axes potentiels d'amélioration:**

Mettre à niveau l'information

Les différentes structures pour l'emploi de Sénart sont constituées de personnes dont les missions et l'implication en matière d'insertion professionnelle sont très inégales et différentes. Ceci constitue une richesse mais nécessite un effort particulier de mise à niveau de l'information tant sur les structures représentées que sur les acteurs et actions de Sénart.

Développer une offre de service globale et homogène

La diversité des structures, des modalités d'intervention auprès du public et des moyens consacrés à l'action en faveur de l'emploi constitue un atout mais pose aussi le problème de l'accès au public à un service offrant une prise en charge globale et "égale" quelque soit le lieu où il habite.

Les structures d'accueil, réparties sur une grande partie du territoire de Sénart (hors Savigny le Temple), constituent un réseau local à fort potentiel mais encore inégalement présent, structuré et outillé pour répondre aux besoins d'un public de plus en plus en difficulté et donc peu diversifié.

Mettre en place des outils communs de pilotage et de suivi des actions et du public dans l'ensemble des structures

Si les structures du territoire mènent à bien les missions d'information et d'orientation des publics, ces actions ne sont pas toujours formalisées par des outils de suivi et de pilotage qui sont soit absents, soit insuffisamment présents et constants.

Le travail en réseau peut conduire à la création d'outils communs afin de valoriser les actions menées, assurer un meilleur suivi et gagner en efficacité

Pour optimiser le travail quotidien

Dans les communes les moins importantes sur le plan démographique, les professionnels qui mènent souvent les missions d'accueil des demandeurs d'emploi en parallèle d'autres missions sont en demande d'appropriation d'outils, de méthodes, de techniques optimisant la réalisation, le suivi et l'évaluation du travail quotidien.

Pour mieux répondre à une demande croissante

Du fait du faible effectif des personnels d'accueil présents dans les structures locales, l'utilisation des outils mis à disposition nécessite une certaine autonomie des personnes.

Ce manque de moyens d'accompagnement n'est pas toujours en concordance avec les spécificités des publics demandeurs de services localement, qui sont souvent les plus en difficulté.

Cette inadéquation entre les besoins et les moyens consacrés génère souvent une insatisfaction des accueillants qui éprouvent des difficultés à répondre à une demande croissante tant sur un plan quantitatif que qualitatif.

Pour mieux suivre l'évolution du public accueilli

Pour quelques structures, il n'a pas été possible de produire des données statistiques demandées dans le questionnaire d'enquête, soit parce qu'elles n'existaient pas soit parce qu'il n'était pas possible dans le temps imparti de réunir les informations. Ces difficultés mettent à jour un manque d'outils de suivi régulier de l'évolution des publics accueillis ne permettant pas une réactivité face à des demandes d'éléments statistiques hors des périodes de bilan annuel.

Mutualiser les moyens existants

Le travail de mise en réseau des acteurs et la mutualisation des moyens existants favoriseraient d'une part l'optimisation de la prestation de service proposée à la population de Sénart et d'autre part la complémentarité avec les actions menées sur le plan local par l'ANPE.

Diversifier et élargir le partenariat pour mieux répondre aux besoins

La mise en réseau des acteurs de l'emploi peut permettre également de diversifier le partenariat respectif des structures en particulier concernant l'orientation des publics.

Cet élargissement constituerait une réelle plus value en terme de qualité et de pertinence dans la réponse au besoin exprimé par le public.

Mieux connaître les entreprises pour mieux répondre aux besoins du public

L'action de l'ensemble des structures emploi est sous-tendue par une démarche d'action sociale prépondérante. Aussi, la méconnaissance du tissu économique local et de ses besoins, et l'absence de lien avec les entreprises sont ressenties comme une impuissance à accompagner réellement les publics jusqu'aux portes de l'entreprise. Les acteurs emploi expriment une forte attente vis à vis d'actions intercommunales en direction du secteur économique auxquelles ils souhaitent s'associer.